

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE
LUNDI 10 NOVEMBRE 2025 À 19 H 30 À L'HÔTEL DE VILLE.**

Sont présents et forment quorum sous la présidence du maire, Denis Gauthier;

Les conseillers Richard Bourdages, Serge-Paul Jean, Danny Roy, Ghislain Gagné et Stéphane-Alexandre Blais.

Est absent : le conseiller Pierre Sarrazin.

Est également présente : Madame Nathalie Arsenault, directrice générale et greffière-trésorière.

2025-11-10-01 Ouverture de la séance

2025-11-10-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Danny Roy et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé et en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

2025-11-10-03 Adoption du dernier procès-verbal

2025-11-10-06.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} octobre 2025

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} octobre 2025;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil renoncent à la lecture dudit procès-verbal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Stéphane-Alexandre Blais et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) que le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} octobre 2025 soit adopté.

2025-11-10-04 Liste des déboursés du mois d'octobre

Pour faire suite à l'étude de cette liste par les membres du Conseil; il est proposé par le conseiller Stéphane-Alexandre Blais et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) que cette liste au montant de 154 794.76 \$ soit acceptée.

Le Conseil prend acte de la liste dont les déboursés ont été effectués en relation avec les pratiques et les règles en vigueur à la Municipalité.

2025-11-10-05 Correspondance (dons)

La greffière-trésorière dépose la liste de la correspondance reçue depuis la séance du conseil du 1^{er} octobre 2025. Le président résume les communications ayant un intérêt public.

2025-11-10-05.1 Dons et abonnements

Club de natation Les Otaries de Bonaventure (CLOB)

Il est proposé par le conseiller Serge-Paul Jean qu'un appui financier de 100 \$ soit versé au club de natation Les Otaries de Bonaventure en guise de contribution pour assurer la santé du CLOB.

Décorations du sentier et distribution de sacs-cadeaux

Il est proposé par le conseiller Richard Bourdages et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) :

QU'UN don de 100 \$ soit octroyé au comité de bénévoles impliqués dans la décoration du sentier pédestre pour la période des fêtes, et ce, dans le but d'acheter du matériel pour décorer les arbres ainsi que différentes structures du rang 2 jusqu'à la voie ferrée.

QU'UN don de 200 \$ soit octroyé au comité de bénévoles qui amasse des fonds pour remplir des sacs-cadeaux de différents articles (produits d'hygiène, friandises, articles de Noël, bas, mitaines, etc.) pour les personnes présentant des difficultés ou un handicap.

R.A.P.H., Baie-des-Chaleurs

Il est proposé par le conseiller Danny Roy et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) qu'un don de 100 \$ soit versé à la Ressource d'aide aux personnes handicapées Bas-Saint-Laurent, Gaspésie, Îles-de-la-Madeleine dans le cadre de la campagne annuelle de financement.

Grande semaine des tout-petits (GSTP)

Il est proposé par le conseiller Ghislain Gagné et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) qu'une collaboration (prêt du centre Plein Air et frais de 150 \$ pour l'activité) soit offerte aux responsables de services de garde de Saint-Siméon, mesdames Chantal Arsenault, Johanne Bernier et Roxane Bujold, pour l'organisation d'un atelier multisport en milieu de garde dans le cadre d'une activité organisée pour la Grande semaine des tout-petits, qui se déroulera du 17 au 23 novembre 2025.

Journal de liaison du Centre d'action bénévole Saint-Siméon/Port-Daniel

Il est proposé par le conseiller Stéphane-Alexandre Blais et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) qu'une commandite de 75 \$ soit versée pour le journal de liaison du Centre d'action bénévole Saint-Siméon/Port-Daniel.

2025-11-10-06 Office municipal d'habitation Approbation du budget révisé

Il est proposé par le conseiller Stéphane-Alexandre Blais et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) d'accepter le budget révisé soumis par l'Office municipal d'habitation de Saint-Siméon. La contribution municipale se chiffre à 4 146 \$ pour l'année 2025.

2025-11-10-07 Avis de motion – Règlement numéro 536-25 Décrétant l'ouverture des chemins durant la saison hivernale 2025-2026

Le conseiller Ghislain Gagné donne avis de motion à l'effet qu'à une séance subséquente, sera soumis, pour adoption, le Règlement numéro 536-25, décrétant l'ouverture des chemins durant la saison hivernale 2025-2026.

Un projet de ce règlement est déposé séance tenante.

2025-11-10-08 Déclaration de la « Journée de sensibilisation au cancer de la prostate »

ATTENDU qu'annuellement en moyenne 6500 Québécois recevront un diagnostic de cancer de la prostate et qu'environ 1000 hommes décéderont de la maladie par année;

ATTENDU qu'en moyenne 18 Québécois par jour recevront un diagnostic de cancer de la prostate;

ATTENDU que PROCURE est le seul organisme de bienfaisance au Québec entièrement consacré à la lutte contre le cancer de la prostate par la recherche, la sensibilisation, l'information et le soutien et que les fonds amassés sont réinvestis au Québec;

ATTENDU l'importance de sensibiliser la population de Saint-Siméon au dépistage du cancer de la prostate;

ATTENDU que la campagne de financement « Noeudvembre » de PROCURE offre l'occasion de porter le noeud papillon pendant tout le mois de novembre, et plus particulièrement lors de la journée du 19 novembre;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Danny Roy et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) que le Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Siméon déclare le 19 novembre comme la « Journée de la sensibilisation au cancer de la prostate de la Municipalité de Saint-Siméon » en soutien à la campagne Noeudvembre de l'organisme PROCURE.

2025-11-10-09

2025-11-10-09.1 Appui à la Grande semaine des tout-petits

CONSIDÉRANT que la dixième édition de la Grande semaine des tout-petits se tiendra du 17 au 23 novembre 2025.

CONSIDÉRANT que tous les tout-petits devraient pouvoir jouir de conditions de vie leur permettant de développer leur plein potentiel.

CONSIDÉRANT que cette semaine se tient sous le thème « **10 ans d'ascension et encore tant à gravir!** Ensemble, offrons à chaque tout-petit les moyens d'atteindre son sommet. »

CONSIDÉRANT que la Grande semaine des tout-petits vise notamment à :

- Informer sur l'état de bien-être des tout-petits;
 - Sensibiliser les acteurs et actrices de tous les secteurs de la société aux bienfaits et aux retombées de mesures et d'actions collectives en petite enfance et en périnatalité;
 - Mobiliser les acteurs et actrices de tous les secteurs de la société; sur l'importance d'agir tôt;
 - Briser les silos pour mieux joindre les familles isolées, du début de la grossesse jusqu'à l'âge de 5 ans;
 - Mettre en place des conditions assurant le succès de la mise en œuvre de programmes ou de politiques publiques favorables au développement des tout-petits et de leur famille.

CONSIDÉRANT que les instances municipales sont les plus proches des familles et ont donc un impact tangible sur leur qualité de vie et leur bien-être, en prenant des décisions qui sont une incidence directe sur les enfants de tout âge;

CONSIDÉRANT que les municipalités, en tant que gouvernements de proximité, ont pour mandat de soutenir les organismes de la communauté venant en aide aux jeunes familles;

CONSIDÉRANT que les municipalités ont le pouvoir d'agir sur les conditions de vie des jeunes familles en élaborant des programmes et des politiques leur étant destinés et visant à leur offrir des services accessibles et adaptés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Serge-Paul Jean et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil)

QUE le conseil mandate monsieur le maire, Denis Gauthier, pour proclamer verbalement la semaine du 17 au 23 novembre 2025, la Grande semaine des tout-petits!

QUE le conseil autorise monsieur le maire, Denis Gauthier, à procéder au lever du drapeau thématique de la Grande semaine des tout-petits, et/ou du drapeau Municipalité amie des enfants, et invite les membres du conseil à porter le carré-doudou le lundi 17 novembre 2025, qui marquera le début des festivités de la GSTP.

2025-11-10-09.2

Demande d'autorisation pour sollicitation

Il est proposé par le conseiller Richard Bourdages et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) d'autoriser les membres du Conseil des Chevaliers de Colomb de Saint-Siméon à faire de la sollicitation, le 4 décembre 2025, au coin de la route Poirier et du boulevard Perron, ce, dans le cadre de la Guignolée.

2025-11-10-10 Période de questions

Une période de questions est tenue. Quelques personnes posent des questions et émettent des commentaires.

Cinq (5) personnes étaient présentes.

2025-11-10-11 Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, le conseiller Stéphane-Alexandre Blais propose la levée de la séance, il est 20 h 15.

Denis Gauthier
Maire

Nathalie Arsenault
Directrice générale, greffière-trésorière

Pour approbation

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
TENUE LE LUNDI 17 NOVEMBRE 2025 À 19 H À L'HÔTEL DE VILLE.**

Après avis de convocation dûment signifié à chacun des membres, sont présents et forment quorum, sous la présidence du maire, Denis Gauthier;

Les conseillers Richard Bourdages, Pierre Sarrazin Serge-Paul Jean, Danny Roy, Ghislain Gagné et Stéphane-Alexandre Blais.

Est également présente : Madame Nathalie Arsenault, directrice générale et greffière-trésorière.

2025-11-17-01 Ouverture de la séance

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du Conseil ont eu copie de l'avis de convocation dans les délais requis;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres sont présents;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Stéphane-Alexandre Blais, à la suite du consentement unanime des membres du conseil, qu'il y ait renonciation à l'avis de convocation.

2025-11-17-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Stéphane-Alexandre Blais et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) que l'ordre du jour soit modifié et adopté en se lisant comme suit :

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption de la procédure portant sur la réception et l'examen des plaintes formulées dans le cadre de l'adjudication ou de l'attribution d'un contrat
4. Désignation d'un maire suppléant
5. Report de la séance du mois de décembre 2025
6. Autorisation de publication de l'appel d'offres public numéro SS.2025-01
7. Acquisition d'un camion 10 roues usagé
8. Période de questions
9. Levée de la séance

2025-11-17-03 Adoption de la procédure portant sur la réception et l'examen des plaintes formulées dans le cadre de l'adjudication ou de l'attribution d'un contrat

ATTENDU QUE le 1^{er} décembre 2017, le projet de loi no 108, *Loi favorisant la surveillance des contrats des organismes publics et instituant l'Autorité des marchés publics* (L.Q.2017, c.27), a été sanctionné;

ATTENDU QUE, conformément à l'article 938.1.2.1 du *Code municipal du Québec*, la Municipalité doit se doter d'une procédure portant sur la réception et l'examen des plaintes formulées dans le cadre de l'adjudication d'un contrat à la suite d'une demande de soumissions publiques ou de l'attribution d'un contrat de gré à gré avec un fournisseur unique comportant une dépense égale ou supérieure au seuil minimal de demande de soumissions publiques;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Ghislain Gagné et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) d'adopter la procédure portant sur la réception et l'examen des plaintes formulées dans le cadre de l'adjudication ou de l'attribution d'un contrat.

2025-11-17-04 Désignation d'un maire suppléant

ATTENDU QUE le mandat du maire suppléant venait à échéance le 2 novembre 2025;

ATTENDU la volonté du Conseil de poursuivre le processus de rotation pour ce poste;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Pierre Sarrazin et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) que monsieur Stéphane-Alexandre Blais soit désigné à titre de maire suppléant de la Municipalité de Saint-Siméon à compter du 17 novembre 2025 jusqu'au 17 juillet 2025.

2025-11-17-05 Report de la séance du mois de décembre 2025

CONSIDÉRANT QUE le calendrier des séances ordinaires du Conseil pour l'année 2025 a été adopté par la résolution numéro 2024-12-02-12;

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le conseil peut décider qu'une séance ordinaire débutera au jour et à l'heure qu'il précise plutôt que conformément au calendrier;

CONSIDÉRANT QUE le conseil désire modifier la date de la séance prévue en décembre 2025;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Serge-Paul Jean et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) :

QUE la date de la séance ordinaire du mois de décembre, prévue pour le 1^{er} décembre 2025, soit modifiée et reportée au lundi 8 décembre 2025;

QUE cette séance se tiendra à l'Hôtel de Ville et débutera à 19 h 30.

2025-11-17-06 Autorisation de publication de l'appel d'offres public numéro SS.2025-01

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Siméon souhaite procéder à l'acquisition d'une unité d'urgence usagée pour le Service incendie;

ATTENDU QUE le coût estimé est supérieur au seuil de la dépense d'un contrat qui ne peut être adjugé qu'après une demande de soumissions publique en vertu de l'article 935 du *Code municipal du Québec* ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Danny Roy et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) :

QUE le conseil municipal autorise la publication d'un appel d'offres public numéro SS 2025-01 pour l'acquisition d'une unité d'urgence usagée pour le Service incendie;

QUE la directrice générale et greffière-trésorière soit autorisée à publier le devis d'appel d'offres sur le Service électronique d'appel d'offres (SEAO).

2025-11-17-07 Acquisition d'un camion 10 roues usagé

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Siméon souhaite procéder à l'acquisition d'un camion usagé pour le service des travaux publics;

ATTENDU QUE cette acquisition est nécessaire pour assurer la continuité et l'efficacité des services municipaux;

ATTENDU QUE le coût estimé de l'achat est inférieur au seuil de la dépense d'un contrat qui ne peut être adjugé qu'après une demande de soumissions publique en vertu de l'article 935 du *Code municipal du Québec* ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Pierre Sarrazin et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) :

QUE le conseil municipal autorise l'acquisition d'un camion usagé selon les critères suivants :

- Type : Camion Mack, modèle 700, année 2012
- Budget maximal : 110 000 \$, excluant les taxes

QUE la directrice des travaux publics soit autorisée à négocier les modalités à cet effet ;

QUE la directrice générale soit autorisée à procéder à l'achat et à signer tout document requis à cet effet;

QUE le paiement de cette dépense soit effectué à même les excédents accumulés non affectés de la Municipalité.

2025-11-17-08 Période de questions

Aucune question.

2025-11-17-09 Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, le conseiller Stéphane-Alexandre Blais propose la levée de la séance, il est 19 h 20.

Denis Gauthier
Maire

Nathalie Arsenault
Directrice générale, greffière-trésorière

Pour approbation